

SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)  
de droit français

OPCVM relevant de la  
Directive 2009/65 CE

# MEDI-ACTIONS

## Rapport semestriel au 31 mars 2026

Commercialisateur : **MACSF Epargne Retraite**  
Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST ASSET MANAGEMENT**  
Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK FRANCE**  
Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**  
Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**



**Ofi Invest Asset Management**

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt  
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342

**ofi invest**  
Asset Management

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

La SICAV Medi-Actions n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

### État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1 <sup>o</sup> du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	292 116 413,22
Avoirs bancaires	1 656 552,70
Autres actifs détenus par l'OPCVM	1 891 767,69
Total des actifs détenus par l'OPCVM	295 664 733,61
Comptes financiers et Emprunts	-0,71
Instruments financiers et Dettes	-1 006 125,66
Total des passifs	-1 006 126,37
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>294 658 607,24</b>

### Evolution de l'actif net

	31/03/2026	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
<b>ACTIF NET</b>						
en EUR	294 658 607,24	288 869 956,94	268 509 064,24	259 024 760,81	232 738 929,92	292 257 480,62
<b>Nombre de titres</b>						
Actions	697 586,2430	685 679,1760	713 854,1270	777 559,8890	883 194,3060	934 239,4550
<b>Valeur liquidative unitaire</b>						
en EUR	422,39	421,29	376,13	333,12	263,51	312,82
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>						
en EUR	-	171,44	7,67	6,33	5,06	2,09

## Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	99,10	98,77
Actions	99,10	98,77
ADYEN NV	0,29	0,29
AIR LIQUIDE SA	2,22	2,21
AIRBUS SE	4,37	4,35
ALLIANZ SE-REG	1,46	1,46
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	1,22	1,21
APERAM	1,54	1,53
ASML HOLDING NV	6,84	6,81
AXA SA	2,13	2,12
AYVENS SA	1,19	1,19
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	1,55	1,54
BANCO SANTANDER SA	2,25	2,25
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	1,52	1,51
BNP PARIBAS	4,40	4,38
COMMERZBANK AG	0,47	0,47
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	1,76	1,75
DANONE	0,94	0,93
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	1,41	1,40
ENEL SPA	0,95	0,95
ENGIE	1,41	1,41
ERSTE GROUP BANK AG	0,50	0,50
ESSILORLUXOTTICA	1,21	1,21
HERMES INTERNATIONAL	2,35	2,34
IMERYS SA	0,69	0,69
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	0,79	0,79
INTESA SANPAOLO	1,23	1,22
JCDECAUX SE	0,25	0,25
KONINKLIJKE PHILIPS NV	1,16	1,15
L'OREAL	1,78	1,77
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,09	4,07
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	0,92	0,91
NOKIA OYJ	1,04	1,03
ORANGE	0,87	0,87
PLUXEE NV	0,18	0,18
PROSUS NV	0,79	0,79
PUBLICIS GROUPE	2,52	2,52
RENAULT SA	0,89	0,88
REXEL SA	0,56	0,56
S.O.I.T.E.C.	0,28	0,28
SAFRAN SA	3,89	3,87
SANOFI	3,93	3,92
SAP SE	1,99	1,99

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,61	6,59
SIEMENS AG-REG	2,39	2,38
SIEMENS HEALTHINEERS AG	0,37	0,37
SOCIETE GENERALE SA	3,14	3,13
SODEXO SA	0,67	0,67
STMICROELECTRONICS NV	2,33	2,32
STROEER SE & CO KGAA	1,03	1,03
TECHNIP ENERGIES NV	0,62	0,62
TELEPERFORMANCE	0,29	0,29
TOTALENERGIES SE	7,14	7,12
UNICREDIT SPA	1,14	1,13
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	0,53	0,52
VINCI SA	1,65	1,65
WIENERBERGER AG	1,35	1,35
WORLDLINE SA	0,02	0,02
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	0,03	0,03
OPC à capital variable	-	-
Actions	0,03	0,03
WORLDLINE RTS 27/03/2026	0,03	0,03
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	38 831 472,53	34 082 401,39
Actions	38 831 472,53	34 082 401,39
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	1 060 800,00
Actions	-	1 060 800,00
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
OPC à capital variable	-	-

## L'incidence des commissions de surperformance

Montant réel des commissions facturées	-
Pourcentage des commissions	-

## Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé

Non applicable